



PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE  
LA COOPÉRATION

54

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

FÉVRIER 2014

## édito

Comme chaque mois, le JDA, votre rendez-vous mensuel de l'Administration témoigne de l'actualité qui fait votre quotidien.

Février 2014 a été marqué par de nombreuses nouveautés et réalisations.

Ainsi, la première conférence de presse du Gouvernement de l'année a permis de lever le voile sur le nouveau logo du Gouvernement Princier que tous les services de l'Administration adopteront au cours de l'année. Seront également présentés dans ce numéro du JDA le nouveau compte Twitter du Gouvernement en version anglaise et le nouveau format de la conférence diplomatique en présence de S.A.S. le Prince Souverain, temps fort de la vie diplomatique de la Principauté.

Vos savoir-faire et compétences ne sont pas oubliés. Vous découvrirez ainsi les missions du Centre de Formation Pédagogique de la DENJS, le métier de contrôleur aérien à l'héliport ou encore le travail préparatoire en vue de la mise en place du Plan Accueil en Principauté qui fera l'objet d'un dossier dans une prochaine édition du JDA.

Tout un programme en attendant le mois prochain !

Prochain JDA : fin mars 2014

## Zoom



Le 30 janvier dernier, lors de la première conférence de presse du Gouvernement en présence de S.E.M. Michel Roger, le nouveau logo officiel a été dévoilé. En lieu et place de l'actuelle arche rouge, ce nouveau logo donnera un ton dynamique à la communication institutionnelle en Principauté.

Retrouvez un dossier complet sur le nouveau logo du Gouvernement Princier en page 2 de cette nouvelle édition du JDA.



06

MWBO à la Journée des Métiers



08

3<sup>e</sup> Forum sur la Formation en Alternance



10

Contrôleur aérien à l'héliport



12

Conférence diplomatique 2014

focus

LE NOUVEAU LOGO DE L'ADMINISTRATION DEVOILE

Après un long travail d'analyse intervenu l'an dernier, le nouveau logo du Gouvernement Princier a été dévoilé lors de la première conférence de presse de l'année du Gouvernement, le 30 janvier dernier.

Pour envisager une éventuelle refonte de la charte graphique du Gouvernement, un audit avait été mené en 2012 auprès des chefs de service et des membres du Conseil Stratégique pour l'Attractivité (CSA).

Suite aux conclusions de cet audit, des décisions ont été prises lors de l'élaboration du nouveau logo :

- Utiliser le même logo, quel que soit le service administratif, à l'exception de quelques marques publiques pour des services principalement commerciaux (Monaco Parking, Monaco Info...)
- Le nom du service figurera sur les documents de façon typographique
- Mettre en place une charte graphique applicable par l'ensemble des services



S.E.M. Michel Roger présente le nouveau logo à la presse

Le déploiement du logo s'effectuera selon les étapes suivantes :

- **30 avril 2014** : Mise à disposition d'une nouvelle version de l'Charte. Au travers de cette application en ligne, les Départements, Directions et Services pourront disposer de l'ensemble de leurs nouveaux supports de papeterie (papiers entête, cartes de visite, enveloppes).
- **Septembre 2014** : Bascule définitive vers la nouvelle charte. Jusque là, il sera possible d'écouler les éventuels stocks de papeterie. Après cette date, aucun document ne devrait utiliser l'ancien logo.



S.E.M. Philippe Narmino, Directeur des Services Judiciaires présente le nouveau logo de la Direction des Services Judiciaires

Ce nouveau logo va également donner un ton à la communication institutionnelle en Principauté. Pour exemple, la Direction des Services Judiciaires a souhaité se doter d'une identité spécifique en adoptant un logo qui conserve les codes graphiques de celui du Gouvernement Princier mais qui possède un caractère propre.



La conférence de presse s'est tenue le 30 janvier au Ministère d'Etat

Le principe retenu est une utilisation généralisée du nouveau logo « Gouvernement Princier » en lieu et place de l'actuel logo avec l'arche rouge et blanche. Certains services seront autorisés à conserver leur marque publique, principalement dans le cadre d'activités commerciales bien identifiées ou d'un statut particulier.



L'utilisation du nouveau logo sur les véhicules électriques utilisés par les différents services de l'Etat

LE SAVIEZ-VOUS ? @GovMonaco : LE COMPTE TWITTER DU GOUVERNEMENT EN VERSION ANGLAISE

Afin de poursuivre la modernisation de sa communication et le développement de l'attractivité de la Principauté, le Gouvernement a fait le choix de créer la version exclusivement anglaise de son compte Twitter.

Rappelons que le compte Twitter du Gouvernement a pour but la diffusion d'informations sur l'actualité politique, diplomatique et économique de la Principauté et de toute information intéressante pour faire partager l'identité monégasque au plus grand nombre. Cette version anglaise permet donc aujourd'hui d'assurer une plus grande visibilité des actions gouvernementales sur le célèbre réseau social.

Cette version anglaise du compte Twitter du Gouvernement est accessible à cette adresse : [www.twitter.com/GovMonaco](http://www.twitter.com/GovMonaco)

**ERRATUM** : En page 2 du JDA N°53, nous vous présentions la réunion Twitter en présence du Ministre d'Etat. Parmi les référents des différents Départements du Gouvernement Princier, Isabelle Contenseau-Realini et Virginie Cotta, référents Twitter au Département des Affaires Sociales et de la Santé n'avaient pas été cités. Nous leur présentons toutes nos excuses pour cet oubli et rappelons leur travail efficace tout au long de l'année dans la coordination et la gestion de cet outil de communication.

plan accueil

LES ENQUÊTES DE SATISFACTION

Depuis 2012, le Gouvernement Princier a décidé de mettre en place un Plan « Accueil » global pour Monaco. Cette mesure répond notamment à l'esprit de la feuille de route fixée par S.A.S. le Prince Souverain en juillet 2010 et au renforcement de l'attractivité de la Principauté.

Dans le cadre du Plan Accueil et depuis le 21 janvier 2014, un questionnaire de satisfaction pour les usagers a été mis en place sur site, auprès de différents services de l'Administration. Ces enquêtes de satisfaction permettront à long terme d'évaluer le taux de satisfaction des usagers et de recueillir leurs remarques.

En tant que pilote du Plan Accueil, il est important que le Gouvernement Princier procède à une évaluation de la qualité d'accueil au sein des services recevant des usagers. Ces enquêtes permettront de recueillir la perception des usagers, leurs attentes et de disposer donc des éléments nécessaires pour améliorer et optimiser la qualité d'accueil dans le service public.



Les enquêtes de satisfaction porteront sur les services suivants :

- La Direction du Tourisme et des Congrès
- La Direction des Services Fiscaux
- La Direction de l'Expansion Economique
- Le Monaco Welcome and Business Office
- Le Service de l'Emploi
- Le Service des Passeports
- Le Service des Cartes de Résidents – Sûreté Publique
- Le Service des Titres de la Circulation
- Le Service des Parkings Publics

Compte tenu de la nature des services, de la typologie et des flux de visiteurs, ces enquêtes de satisfaction ont pris différentes formes :

- Une tablette tactile mise à disposition des fonctionnaires et agents à l'accueil
- Une urne permettant de déposer les questionnaires version papier
- Un enquêteur professionnel présent sur site pour recueillir les avis des usagers

déjà constatée une excellente participation des usagers avec un taux de réponse très important.

Rappelons que chaque vague d'enquête fera l'objet d'une restitution avec une analyse et un retour aux services concernés. En fin d'année 2014, un bilan sera effectué en concertation avec les responsables des services et l'organisme spécialisé qui accompagne le Gouvernement dans cette démarche. A l'issue de ce bilan et en fonction des résultats, les services se verront attribuer le label Monaco Welcome.

Il est encore trop tôt pour dresser un premier bilan sur les résultats obtenus jusqu'à présent mais est

Les trois vagues d'enquêtes de satisfaction programmées pour 2014 :

- ▶ Janvier - Février
- ▶ Avril - Mai
- ▶ Septembre - Octobre

QUE SONT-ILS DEVENUS ? VIVIER PROMOTION 2012 – 2013

En octobre 2012, cinq jeunes monégasques avaient intégré l'Administration en qualité d'Elèves fonctionnaires stagiaires. Pendant un an, ils ont suivi un programme élaboré par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, composé de présentations de l'organisation de l'Administration, de cours théoriques et de deux stages pratiques (de quatre mois chacun) qu'ils ont effectué au sein des Services et Directions de l'Etat. Après avoir passé un oral devant un Jury, ils ont en suite été titularisés Elèves fonctionnaires. Depuis septembre 2013, ils sont affectés au sein de diverses entités.



**1 Thomas Blanchy**  
Pour ses deux stages, il a d'abord été affecté à l'Office des Emissions des Timbres-Poste, puis à l'Inspection Générale de l'Administration.

Il suit, depuis le mois de septembre 2013, une formation en Master 2 « Histoire et métiers des archives et des bibliothèques » parcours Archives, dispensée par l'Université d'Angers.

**2 Marie-Laure Marquet**  
Suite à ses deux stages à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique et à la Direction du Tourisme et des Congrès, elle a intégré la direction du Stade Louis II.

**3 Mathias Raymond**  
Au terme de ses deux stages au sein de la Direction de l'Expansion Economique et du Centre de presse, il a été nommé Troisième Secrétaire auprès de l'Ambassade de Monaco en Allemagne.

**4 Estelle Julien**  
Après un premier stage au Service des Titres de la Circulation et un deuxième à la Direction des Affaires Internationales, elle a intégré la Direction des Affaires Maritimes.

**5 Florian Botto**  
Après un premier stage à la Direction des Services Judiciaires et un deuxième à la Mission Permanente de l'Organisation des Nations-Unies, Florian a été nommé Troisième Secrétaire à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations-Unies.

zoom

MISSIONS ET PROJETS DU CENTRE DE FORMATION PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ



Armelle Borro, Directrice du Centre de Formation Pédagogique

Basé à la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS), le Centre de Formation Pédagogique (CFP) est dirigé par Armelle Borro. Trois collaborateurs (deux conseillers pédagogiques et une secrétaire) et 8 professeurs des écoles sont spécialement rattachés à cette entité.

Les principales missions de cette cellule interviennent dans plusieurs domaines. Le JDA vous propose de les découvrir :

- Le CFP s'attèle, dans un premier temps, à former en continu les enseignants du premier degré
- Il intervient dans le cadre pédagogique notamment en terme de conseil. Ainsi, il gère un suivi individualisé des enseignants concernés, un suivi des projets pédagogiques, la mise en œuvre

des programmes et des réformes de l'école primaire. Le CFP organise également la transition entre les cours primaires et le collège (CM2 et 6<sup>e</sup>)

- Le recrutement et la préparation de la rentrée scolaire sont également des domaines dans lesquels le CFP participe activement
- Armelle Borro et son équipe s'occupent aussi de la mise en œuvre pédagogique des technologies de l'information et de la communication par le biais d'expérimentation, de diffusion d'usages et de formations
- Le CFP travaille également en collaboration avec divers partenaires (Musée d'Anthropologie Préhistorique, la Direction de l'Aménagement Urbain, l'Académie des Alpes Maritimes, etc...) afin d'élaborer et de suivre des dispositifs pédagogiques
- Enfin, l'entité dépendante de la DENJS s'emploie à créer des documents et des outils pédagogiques pour des dispositifs dédiés ou encore pour promouvoir l'Histoire de Monaco

Outre l'aspect pédagogique de ses missions, le CFP est également chargé de l'éducation spécialisée pour les élèves bénéficiant de dispositifs d'aide personnalisée en primaire et dans le secondaire (voir ci-après).



L'équipe du Centre de Formation Pédagogique

Le Centre de Formation Pédagogique est aussi en charge de l'intégration scolaire des enfants présentant des handicaps en maternelle. Ainsi dans le cadre de ces deux fonctions, le CFP a mis en place deux projets importants s'appuyant sur les nouvelles technologies et notamment les tablettes tactiles :

- Ce dispositif numérique pour compenser le handicap a été déployé dès février 2013, avec pour objectifs de faciliter les apprentissages et de favoriser le lien avec les familles à travers l'usage d'une tablette numérique. Pour les élèves ayant des compétences de langage souvent altérées par le handicap, l'usage du numérique permet de compenser certaines difficultés et favorise les apprentissages.
- Depuis le début de cette année scolaire 2013-2014, des élèves porteurs d'un trouble spécifique des apprentissages (comme la dyslexie) bénéficient d'un projet spécifique. Ce projet (encore en phase de test) a pour objectifs de compenser certaines difficultés liées au langage écrit et de faciliter la mise en place des aménagements nécessaires à la scolarisation de ces élèves. Les fonctionnalités audio et vidéo des tablettes numériques ont déjà montré des premiers résultats très positifs.



culture

LA COMMISSION NATIONALE MONEGASQUE POUR L'UNESCO

Pour la deuxième année consécutive, la Commission nationale monégasque pour l'UNESCO célébrera, le 27 mars prochain, la Journée Mondiale du Théâtre.

Cette commission, créée en 1950, a pour missions :

- de donner des avis au Ministre d'Etat sur le programme et les activités de l'UNESCO ;
- de proposer des mesures en vue de donner suite aux résolutions prises par la conférence générale ;
- de faire connaître par les moyens appropriés, à l'opinion publique, les buts et les travaux de l'UNESCO ;

- d'établir des relations avec les commissions nationales et les organismes nationaux de coopération intellectuelle des autres Etats membres de l'UNESCO.

Parmi les membres de la Commission nationale, outre le Gouvernement Princier, sont notamment représentés le Centre de Presse, le Musée Océanographique, le Musée d'Anthropologie Préhistorique, l'Orchestre Philharmonique, l'Opéra et les Ballets de Monte-Carlo, l'Académie de Musique, le Grimaldi Forum, le Centre Scientifique, le Comité National des Traditions Monégasques, l'Association Internationale des Arts Plastiques, le Conseil International des Musées et le Festival Mondial de Théâtre Amateur.

La Commission nationale monégasque est actuellement composée ainsi :

- Mme Geneviève Vatrican, Présidente
- S.E. Monseigneur Bernard Barsi, Archevêque de Monaco – Vice-Président
- M. Jean-Charles Curau, Directeur des Affaires Culturelles – Secrétaire Général
- M. Régis Lecuyer, Secrétaire Général Adjoint



Le 27 mars prochain, la Commission nationale célébrera en Principauté la Journée Mondiale du Théâtre en invitant les compagnies monégasques de théâtre à proposer une soirée placée sous le signe des arts de la scène.

Cette journée a été initiée par l'Institut international du théâtre (ITI) en 1961. Elle est célébrée par les Centres ITI et la communauté théâtrale dans le monde entier. De nombreuses manifestations, nationales et internationales, sont organisées pour fêter l'occasion. Le Théâtre Princesse Grace s'associe à cette manifestation en ouvrant ses portes gratuitement et en intégrant la soirée à sa programmation du TPG off.



« Journée mondiale du théâtre »

Les compagnies qui participeront à cet événement sont :

- L'Anthèdre
- Art Scéniq & Antidote
- La Compagnie Florestan
- Les Farfadets
- Monaco Art & Scène Compagnie (M.A.S.C.)
- Studio de Monaco

LES ATHLÈTES MONEGASQUES AUX JEUX OLYMPIQUES DE SOTCHI

Les athlètes monégasques ont participé aux Jeux Olympiques de Sotchi. Ils avaient été présentés le 29 janvier dernier lors d'une conférence de presse.

Cette présentation a permis de mieux connaître ces six sportifs mais a également été l'occasion pour S.A.S le Prince Souverain de dévoiler le nom du porte drapeau, Olivier Jenot, skieur alpin de 25 ans.



Au centre : L.L.A.A.S.S. le Prince Souverain et la Princesse Charlene et de gauche à droite : Henry Rey, Président du Comité Olympique Monégasque, Arnaud Alessandria, Olivier Jenot et Alexandra Coletti pour le Ski alpin, S.E. Mme Yvette Lambin-Berti, Secrétaire Général du Comité Olympique Monégasque, Patrice Servelle (Pilote) Sébastien Gattuso (Freineur) et Rudy Rinaldi (Remplaçant) pour le Bobsleigh.

SAVE THE DATE

CONFÉRENCES DE LA FONDATION PRINCE PIERRE

Théâtre des Variétés – 18h30



FONDATION PRINCE PIERRE DE MONACO

Lundi 17 mars

Christophe André, «la psychologie positive ou l'art d'être heureux»

Lundi 24 mars

Olivier Bella, «Le piano, de Mozart à Dutilleux»

Vendredi 28 mars

Rencontre avec Karl Lagerfeld

COLLOQUE DES CORRESPONDANTS HOOLIGANISME

Les 4 et 5 février derniers, et comme chaque année, le Colloque des correspondants hooliganisme a été organisé par la Division Nationale de Lutte contre le Hooliganisme (DNLH) de la Direction Centrale de la Sécurité Publique française (DCSP).



S.E.M. Michel Roger a rappelé à cette occasion le soutien et la collaboration active du Gouvernement face aux enjeux de ce colloque, notamment en termes de sport, de sécurité et d'image.

Le but de ce rendez-vous annuel : faire le point sur l'évolution de la délinquance dans le sport en constituant un espace d'échange et de réflexions sur les moyens mis en œuvre, ainsi que les évolutions juridiques et pratiques, pour lutter contre le phénomène.

Bien que l'AS Monaco FC ne connaisse pas de problèmes avec ses propres spectateurs, les dispositifs mis en place pour accueillir les rencontres sont toujours très élaborés, avec des sections de police spécialisées pour intervenir dans les tribunes et identifier d'éventuels perturbateurs.

L'actu en images



REUNION DU COMITE MONEGASQUE ANTIDOPAGE

Le 14 janvier dernier s'est tenue la réunion annuelle du Comité Monégasque Antidopage (CMA). Au cours de cette réunion, il a été indiqué que 79 procédures de contrôle antidopage ont été effectuées en 2013.

L'année 2014 sera marquée par l'organisation d'une grande réunion sur le dopage à l'initiative de l'ensemble des associations sportives de Monaco.



CONCERT « VIVA ESPAÑA » PAR L'ORCHESTRE DES CARABINIERS DU PRINCE

Le 7 février dernier, la Compagnie des Carabiniers de SAS le Prince a donné un concert à l'Espace Léo Ferré. Les bénéfices de ce concert ont été intégralement reversés à l'association Céline mobilisée contre la leucémie et à Fight Aids Monaco.

## trois questions à...

### Magali Vercesi,

Directeur de l'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) sur le bilan de l'année 2013



#### Rappelez-nous les missions de l'OETP ?

Chaque année, la Principauté de Monaco émet une cinquantaine de timbres qui commémorent des événements liés à la Principauté de Monaco, qu'ils soient historiques, culturels ou encore associatifs. L'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) a pour mission d'exécuter le programme

philatélique établi par la Commission Consultative des Collections philatéliques du Palais Princier qui retient les thèmes à illustrer.

**Le rôle de l'OETP consiste à concevoir le timbre, ce qui passe par le choix du visuel et de la technique d'impression.** Selon le sujet, le dessin est commandé à un artiste ou élaboré en interne par Mme Esther Olive-Guillot, notre info graphiste (Cf JDA N°50).

Le dessin est transmis à l'imprimerie de la poste française qui détient, par Convention, le monopole de fabrication de nos timbres.

L'OETP est chargé également de commercialiser les timbres auprès des philatélistes ou du public. Nous proposons des encarts spécialisés pour offrir ou pour des événements particuliers comme, par exemple, les vœux de fin d'année.

**Quel bilan pour l'OETP en 2013 ?** Outre la clientèle abonée, l'OETP dispose de trois points de vente à

Monaco, dans ses locaux de Fontvieille et dans les bureaux de Poste de Monaco Ville et de la Scala, et d'un site Internet pour proposer ses timbres à la vente. Les timbres de Monaco sont également vendus par la Poste française via ses guichets philatéliques.

**Pour les 44 timbres émis sur l'année 2013, le chiffre d'affaire s'élève à 2 900 000€.**

**Quel timbre a été le plus plébiscité cette année ?** Les deux timbres qui ont eu le plus de succès cette année sont :

- Le timbre Tintin, proposé dans un encart spécial en tirage limité et émis à l'occasion de la sortie de l'album de Tintin en langue monégasque « Un trésor de Rakamu u russu »
- Le Bloc requins, émis à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée Océanographique



### Le saviez-vous ?

À l'occasion de l'épiphanie et en collaboration avec la boulangerie Costa, 20 timbres de la Principauté de Monaco ont été repris sur les fèves des galettes de rois. Les clients ayant récolté ces fèves se sont vus remettre leur équivalent en timbres lors d'une réception organisée le 12 février dernier au Musée des Timbres et des Monnaies.

## TOURISME DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS : GUILLAUME ROSE PRESENTE LA FEUILLE DE ROUTE 2014



Guillaume Rose, Directeur de la Direction du Tourisme et des Congrès de la Principauté de Monaco

L'année 2013 vient de se clore sur d'excellents résultats en termes de tourisme. Hôtels, Restaurants, Centre de Congrès et Musées de la Principauté ont notamment réalisé des chiffres de fréquentation record; Loin de se reposer sur ses lauriers, la Direction du Tourisme a mis à profit cette période pour concocter les grandes orientations touristiques des trois années à venir, condensées en une publication à paraître dans le courant de ce premier trimestre.

En avant-première et en exclusivité pour le JDA en voici un aperçu non exhaustif :

- **Grands Travaux de la Place du Casino** : La cellule de presse de la

DTC, rompue à la communication positive, va fonctionner en lien permanent avec certains services de la SBM, notamment sa division événementielle, pour limiter au maximum les nuisances et appuyer sur l'effet nouveautés à chaque création d'événements, y compris hors de la SBM comme par exemple avec l'inauguration du nouveau Yacht Club.

- **Tourisme d'Affaires** : Une nouvelle politique commerciale a été mise en place en collaboration avec le Grimaldi Forum et la Chambre de Développement Economique (CDE) afin de mettre en avant les pôles de compétence présents en Principauté dans les quatre secteurs-clés qui légitiment le choix de Monaco pour les professionnels. Ces secteurs sont la Santé, l'Environnement, les Nouvelles Technologies et la Finance. Loin de rejeter les clichés habituellement avancés par certains pour ne pas choisir la destination Monaco (F1, Glamour, Luxe), cette communication va au-delà afin de les assumer et de démontrer ainsi que le sérieux de notre destination cohabite harmonieusement avec

la part de rêve qui en fait le succès. Cette stratégie s'accompagne d'un programme d'Ambassadeurs de la Destination, entrepreneurs monégasques ou en lien avec la Principauté choisis pour leur renommée internationale et leur statut de leaders d'opinion. Ceux-ci ont accepté de témoigner auprès des décideurs de congrès du Monde entier du sérieux et de l'engagement à tous niveaux de notre destination autour de la réussite d'événements professionnels d'importance.

- **Tourisme de loisirs** : Les neuf bureaux de représentation du Tourisme dans le monde (Allemagne, Australie, Chine, Etats-Unis, Grande Bretagne, Inde, Italie, Japon, Russie) déjà actifs à tous niveaux pour la promotion de la Principauté, s'appuieront dans leur stratégie marketing sur des partenariats précis avec les plus grandes compagnies aériennes mondiales, visant à faire venir journalistes comme professionnels du tourisme.

- **Facebook** : Après un an d'existence, les neuf pages Facebook de la Direction du Tourisme (en

français, anglais, italien, allemand, russe, portugais, japonais, espagnol, chinois (avec weibo), affichent à ce jour 170 000 «fans» dans le monde entier. L'objectif est de parvenir à 300 000 «fans» au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

- **Ultra Rich Individuals** : Phase de maturité du club Private Label de Michel Bouquier, avec de plus en plus d'événements exclusifs en Principauté consacrés à ses très prestigieux membres visant, comme but ultime, leurs installations dans notre communauté.

- **Prospection** : Actions marketing ciblées sur les nouveaux marchés à haut potentiel repérés grâce au travail actif de la nouvelle cellule de veille concurrentielle de la Direction du Tourisme

- **Accueil** : Ce sera, dans la lignée de la politique d'action gouvernementale, la principale priorité de la Direction du Tourisme, qui multipliera pendant ces quatre années les actions de sensibilisation et de formation des personnes les plus en contact avec nos visiteurs.

## focus

### PARTICIPATION DU MONACO WELCOME & BUSINESS OFFICE (MWBO) A LA 20<sup>e</sup> JOURNÉE DES MÉTIERS



Laurence Garino, Chef de service au MWBO

Le 6 février dernier s'est tenue au Collège Charles III la 20<sup>e</sup> Journée des Métiers. Laurence Garino, chef de service au MWBO, était présente pour apporter aux collégiens les réponses qu'ils étaient venus chercher lors de cette journée dédiée à l'orientation professionnelle.

Pour Laurence Garino, « La participation du MWBO à cette Journée des Métiers a répondu à trois objectifs principaux vis à vis de ces jeunes :

- les sensibiliser sur l'importance de l'accueil en général et sur la nécessité de tenir compte du renforcement de la qualité de l'accueil dans les pays d'Asie et d'Amérique du Nord

- leur faire connaître le Monaco Welcome and Business Office : Service de l'Etat chargé d'informer les usagers dans de nombreux domaines, et notamment l'installation des étrangers à Monaco, la création d'entreprise, le commerce en Principauté et la démarche de labellisation »

- les informer des prochaines étapes à venir concernant le plan Accueil (voir ci-dessous)

#### Les étapes à venir du Plan Accueil (à suivre dans un prochain JDA)

- ▶ lancement de la démarche
- ▶ création d'un Label « Monaco Welcome Certified » s'adressant à toutes les entités qui reçoivent du public tant dans le secteur privé que dans le secteur public
- ▶ mise en place d'un site Internet dédié
- ▶ diffusion d'une brochure présentant les grands principes de la démarche

Lors de cette journée, le stand MWBO a donc permis à ces jeunes de se familiariser avec, d'une part, le fonctionnement de ce service de l'Administration monégasque et d'autre

part, de prendre conscience de l'importance de soigner l'Accueil en Principauté.

Laurence Garino insiste sur le fait qu'« il est important de sensibiliser les jeunes sur la nécessité d'optimiser la qualité de l'accueil en Principauté. Ce renforcement passe par une prise de conscience mais surtout par une meilleure formation de tous - et notamment des collégiens et lycéens - sur l'impact que peut avoir un bon ou mauvais accueil sur les clients et/ou les usagers ».

La réaction des collégiens et lycéens rencontrés lors de cette journée a permis d'établir qu'« à première vue, la notion d'accueil au sens large du terme paraît assez abstraite aux yeux des adolescents mais ceux-ci comprennent rapidement que l'accueil est aussi leur

affaire quand ils identifient des situations réelles de leur quotidien »

Les informations mises à disposition des jeunes sur le stand MWBO portaient sur des sujets variés. Les questions les plus fréquemment posées portaient sur « l'accueil de manière générale, l'obtention du Label « Monaco Welcome Certified » précisément, ainsi que la « création d'entreprise » et l'installation de nouveaux résidents en Principauté ». Et de façon très générale, les questions portaient sur les langues étrangères à pratiquer, le profil de créateur d'entreprise, sa formation ou encore sa rémunération.

Ces jeunes interlocuteurs étant parfois eux-mêmes des « primo-arrivants », il a été « très enrichissant d'échanger avec eux sur les conditions de leur arrivée en Principauté ».



Le stand du MWBO / Plan Accueil lors de la 20<sup>e</sup> journée des métiers qui s'est tenue au Collège Charles III le 9 février.



Le visuel réalisé par la Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco, partenaire de l'opération

Du 6 juillet au 7 septembre 2014, et comme chaque année depuis 2006, le Gouvernement Princier lancera un dispositif d'ouverture des commerces le dimanche durant la saison estivale.

## INITIATIVE OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE DURANT L'ÉTÉ

Sur la base de sept dimanches choisis librement, les commerces qui souhaitent ouvrir durant cette période sont invités à se faire connaître auprès du Monaco Welcome & Business Office (MWBO) qui recense toutes les informations: nom des commerces ouverts, dates choisies, horaires, événements ou offres commerciales spécialement programmés, etc ; autant d'informations qui seront utiles au Centre de Presse de Monaco et à la Direction du Tourisme et des Congrès pour assurer la promotion de cette opération via leurs supports de communication habituels.

Les commerces intéressés doivent prendre l'attache de l'Inspection du Travail le plus tôt possible afin de solliciter l'autorisation pour l'obtention

d'une dérogation au repos dominical, conformément à l'article 2 de la loi n°822 du 23 juin 1967 sur le repos hebdomadaire. Ceux qui ont choisi d'ouvrir au moins cinq dimanches verront leurs charges patronales diminuées de 75% grâce à une aide du Gouvernement Princier.

Le but de cette opération est de proposer aux visiteurs et résidents une offre combinée qui repose à la fois sur le shopping, le bien-être, la gastronomie et la culture. Il s'agit de rendre la destination Monaco plus attractive et de répondre à l'attente d'une certaine clientèle.

Au vu des retombées économiques des précédentes opérations, il est apparu que pour certains quartiers

de Monaco, l'ouverture dominicale demeure très exceptionnelle car peu ou pas de boutiques peuvent ouvrir le dimanche. En revanche pour d'autres quartiers, l'opération est un réel succès et l'ouverture dominicale est désormais inévitable car les clients sont au rendez-vous.

Cette année, l'accent pourrait être mis - dans la mesure du possible - sur une ouverture dominicale en fin de journée. Un concept « après plage » qui sera étudié avec les commerçants concernés. Il s'agira d'ouvrir plus tard en journée pour fermer les boutiques vers 20 ou 22 heures par exemple.

initiative

NOUVELLE EXTENSION D'ACTIVITÉ POUR LE MOBI'BUS

Le 30 janvier dernier, lors de la Conférence de Presse du Gouvernement Princier, Stéphane Valéri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, a annoncé que les Mobi'bus avaient étendu leur service en raison de la demande croissante des usagers.



Le Gouvernement Princier tient à souligner qu'il s'est efforcé d'ajuster régulièrement l'offre de transport en fonction des besoins recensés au sein de la population résidente.



Stéphane Valéri a également rappelé que ce service est ouvert aux personnes répondant à certains critères et après avis d'un médecin placé sous l'autorité de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale. Une carte de transport spécifique est délivrée aux bénéficiaires du service Mobi'bus.

En effet, ce service de transport adapté, doté de deux véhicules, est destiné aux personnes handicapées ou âgées, à mobilité réduite, résidant en Principauté. Avec 15 % d'usagers en plus sur l'année 2013, le service Mobi'Bus devait répondre à une forte demande concernant les périodes ouvrables.



Rappelons que le 1<sup>er</sup> Mobi'bus fonctionne depuis l'année 2008 et qu'un 2<sup>e</sup> Mobi'bus a été mis en service en novembre 2012.

C'est désormais chose faite puisque, depuis le lundi 20 janvier 2014, les Mobi'Bus circulent 5 heures par jour, sur les tranches horaires de 14h00 à 19h00, du lundi au vendredi, et de 12h00 à 17h00 les samedis, dimanches et jours fériés monégasques.

événement

FORUM SUR LA FORMATION EN ALTERNANCE ET RENCONTRE DES METIERS DE LA FINANCE ET DE LA BANQUE



Le 19 février dernier avait lieu, à l'Auditorium Rainier III, la troisième édition du Forum sur la Formation en Alternance et la 8<sup>ème</sup> rencontre des métiers de la Finance et de la Banque. Fort des succès des manifestations précédentes, le Service de l'Emploi et la Cellule Emploi Jeunes, sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, ont tenu à souligner la très bonne fréquentation de cette édition.

Initiée en 2012 par le Service de l'Emploi, cette manifestation est destinée aux étudiants de 16 à 26 ans, de tous niveaux.

Mme Sophie Vincent, Chef du Service de l'Emploi, souligne, par ailleurs, que : « ce forum permet aux participants de rencontrer les spécialistes régionaux de la formation en alternance et les entreprises de la Principauté qui utilisent ce système de formation. »



L'équipe du Service de l'Emploi et de la Cellule Emploi Jeunes, en charge de l'organisation, avec de gauche à droite : Xavière Cousin, Emmanuelle Cellario, Sabrina Simian, Sophie Vincent et Mélissa Fratacci

Avant de se réjouir des très bons chiffres de cette édition : « Cette année, 450 jeunes se sont déplacés, soit plus d'une centaine de plus que l'an passé et il y avait 17 écoles, 19 banques et sociétés de gestion et 27 entreprises monégasques. Une agréable surprise, puisque notre objectif était de 300 visiteurs ».

L'objectif de ce forum est d'informer et de sensibiliser les jeunes au contrat d'apprentissage, de faciliter leurs

démarches, leur inscription auprès des écoles et centres de formation de la région et, surtout, de leur offrir un contact direct avec les différents protagonistes, de l'enseignement au marché du travail.

Renseignements pour l'alternance et le Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Banques, option place bancaire monégasque : Cellule Emploi-Jeunes – 98 98 41 78



Pour la 8<sup>ème</sup> rencontre des Métiers de la Finance et de la Banque, le Service de l'Emploi, en collaboration avec l'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) et les partenaires bancaires de la place, a installé un espace spécifiquement dédié à la finance et au Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Banque. Cet emplacement présentait le DEES Banque option place bancaire monégasque (Bac+3). Ici S.E.M. Michel Roger accompagné de Sophie Vincent



À l'issue de la journée, le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Stéphane Valéri, accompagné de Mme Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, a récompensé deux jeunes apprentis en leur remettant la distinction du 1<sup>er</sup> «Trophée de l'Apprentissage», valorisant ainsi leurs parcours exemplaires, tant au niveau scolaire que professionnel.

MODE D'EMPLOI RETOUR SUR LA CONSULTATION EN LIGNE DES REMBOURSEMENTS MEDICAUX

Depuis le début du mois de décembre 2013, le Service des Prestations Médicales de l'Etat (SPME) permet à chacun de ses assurés de consulter ses remboursements de prestations médicales en ligne.

Pour cela, deux étapes sont nécessaires :

- **Première étape** : l'assuré doit créer un compte personnel en se rendant sur le lien <http://teleservice.gouv.mc/remboursements-spme/>, choisir l'option « Créer mon compte » puis compléter les informations demandées. L'assuré peut librement définir son identifiant ainsi que son mot de passe. A la suite de cette inscription, l'assuré reçoit un courriel d'activation l'invitant à valider celle-ci.



Ce dispositif simple et efficace permet aux assurés relevant du SPME :

- de suivre le traitement de leurs feuilles de soins et de celles de leurs ayants droit, depuis leur saisie jusqu'à leur remboursement ;
  - de pouvoir consulter certaines informations sur leur dossier (adresse, nom, prénom, date de naissance, taux de prise en charge, bénéfice d'une éventuelle exonération du ticket modérateur en cours, validité des certificats de scolarité des enfants...)
- Sont concernés par cette démarche en ligne :
- les fonctionnaires et agents de l'Etat ou de la Commune en activité,
  - les fonctionnaires et agents de l'Etat ou de la Commune à la retraite résidant à Monaco,
  - les étudiants de nationalité monégasque,
  - les retraités de la Fonction Publique française résidant à Monaco (en application de la Convention franco-monégasque de sécurité sociale),
  - les personnels administratifs et les médecins du CHPG nommés par Ordonnance Souveraine.

Cette démarche en ligne vient s'ajouter à l'envoi par courrier du SPME des feuilles de décompte de prestations médicales, ainsi que des relevés des prestations médicales payées à un tiers.

À NOTER JOURS CHOMES ET PAYES POUR L'ANNEE 2014

- > le Lundi de Pâques – Lundi 21 avril 2014
- > le jour de la Fête du Travail – Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2014
- > le jour de l'Ascension – Jeudi 29 mai 2014
- > le Lundi de Pentecôte – Lundi 9 juin 2014
- > le jour de la Fête Dieu – Jeudi 19 juin 2014
- > le jour de l'Assomption – Vendredi 15 août 2014
- > le jour de la Toussaint – Samedi 1<sup>er</sup> novembre 2014
- > le jour de la Fête de S.A.S le Prince Souverain – Mercredi 19 novembre 2014
- > le jour de l'Immaculée Conception – Lundi 8 décembre 2014
- > le jour de Noël – Jeudi 25 décembre 2014

dossier

LE GOUVERNEMENT PRINCIER ET LA PROMOTION DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain, le Gouvernement princier conduit une politique déterminée en matière développement durable : qu'il s'agisse de préserver la biodiversité ou d'encourager la mise en œuvre d'un plan énergie climat. En matière de mobilité durable, les efforts de l'État portent sur les transports en commun et le développement des véhicules électriques. Voici un panel des actions engagées.

Actions en faveur des véhicules électriques

Le Gouvernement Princier, par le biais de la Direction de l'Environnement et avec la collaboration du Service des Titres de Circulation, propose des subventions aux résidents souhaitant se tourner vers les véhicules électriques.

Ces aides ne se limitent pas à une subvention au moment de l'achat. Elles s'étendent à l'utilisation quotidienne du véhicule.

La subvention s'élève à 30% du prix TTC du véhicule, hors option (tous les suppléments demandés par l'acheteur tels que le top case, la peinture métallisée ou autre ne sont pas pris en considération). La subvention est calculée sur le montant HT, hors option, pour les véhicules destinés aux entreprises car il y a récupération de TVA. La subvention est plafonnée à 9000€ pour un quatre-roues et à 3000€ pour un deux-roues.

Au 3 février 2014, 441 véhicules électriques étaient en circulation en Principauté. En voici le tableau détaillé :

	Véhicule Tourisme	Petits Utilitaires	Voiturettes	Deux roues	Totaux	Proportion
Particuliers	22	11	55	67	155	35%
Entreprises	21	34	53	98	206	47%
Administration	19	45	2	14	80	18%
Totaux	62	90	110	179	441	100%

Recharge électrique gratuite dans les Parkings Publics



Le Service des Parkings Publics dispose d'une flotte de 21 voitures électriques. Il est partenaire avec des marques comme Mitsubishi, Smart, Citroën ou encore l'entreprise monégasque Venturi.

Outre la recharge de véhicules électrique, qui est entièrement gratuite, le Service des Parkings Publics propose également des tarifs préférentiels pour les propriétaires de véhicules propres (100 % électriques et véhicules hybrides essence dont le taux de rejet est inférieur à 110 gCO2/km). Ainsi, ces usagers disposent d'une remise de 15% sur les abonnements.

Qui dit véhicule électrique, dit recharge de batterie. En collaboration avec la Direction de l'Environnement, le Service des Parkings Publics a mis à disposition des usagers, dans l'ensemble de son parc, 327 emplacements disposant de prises électriques de recharge pour les véhicules légers et 145 pour les deux roues.

Opération Jeun'Elec

Organisé par le Club des Véhicules Électriques de Monaco, en étroite collaboration avec la Direction de l'Environnement (D.E) et la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, ce rendez-vous annuel a pour but de sensibiliser les collégiens des classes de 4<sup>e</sup> à la problématique de la pollution liée au transport routier urbain et aux solutions pour la réduire.



Tous les modes de transport électrique ont été représentés : scooters, vélos à assistance électrique, automobiles et karts.

Ainsi, le 5 février dernier pour la 15<sup>e</sup> édition de l'opération, 424 élèves des collèges de la Principauté ont été invités à participer à une journée d'essai de véhicules électriques sur le Quai Albert I<sup>er</sup>.



Les élèves ont également pu participer à un concours visant à créer un « slogan » (mélange de slogan et logo) sur le thème de la mobilité électrique. Sylvie Savoca (D.E), en charge du projet, a réuni le jury le 17 février dernier, dans les locaux de la Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz, afin de délibérer. Un scooter électrique sera remis le 27 mars 2014 au lauréat de ce concours, dans le cadre du Salon Ever.



nomination

La Gare de Monaco a récemment accueilli son nouveau Chef. Jean-Eudes L'Huilier, qui a grandi à Lyon, est sorti de l'École Polytechnique en 2012 avec un diplôme d'ingénieur, avant d'intégrer la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF).

C'est au sein du service opérationnel de la Gare de Nice qu'il a débuté sa carrière. Il succède à Guy Pujalte qui est resté plus de dix d'ans à la tête de la Gare de Monaco. Nous souhaitons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions à Jean-Eudes L'Huilier et une belle retraite à Guy Pujalte.



Le saviez-vous ?

Avec plus de 6 millions de voyageurs passés en Gare en 2013, la ligne Monaco-Nice est la plus chargée de la SNCF en province.

à la découverte de nos métiers

CONTRÔLEUR AÉRIEN À L'HÉLIPORT

L'Héliport de Monaco accueille chaque jour différentes catégories de vols : les navettes commerciales avec l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, les vols privés, les vols « école » de l'aéroclub local ou encore les vols militaires et sanitaires. Un trafic de plus en plus dense, géré par les Contrôleurs Aériens. Découverte de ce métier, ses missions et ses responsabilités.

Le groupe est actif 365 jours par an, de 7h à 21h30, mais aussi pendant les ouvertures exceptionnelles en dehors de ces horaires.

Le métier de Contrôleur du trafic aérien exige des qualités qui allient polyvalence, rigueur, concentration, anticipation et surtout une grande maîtrise de soi, notamment pour la gestion du stress. Ainsi, en période de trafic intense comme lors du jour du Grand Prix de Formule 1, les contrôleurs doivent gérer plus de 750 mouvements.

Travaillant toujours en binôme, l'équipe des Contrôleurs Aériens est composée de huit membres. Depuis 2009, elle est dirigée par Stéphane Raynaud.



Les activités principales des Contrôleurs Aériens sont multiples. Ils gèrent le trafic au sol et en vol, ils se coordonnent avec les aérodromes voisins ou encore ils mettent à jour la documentation aéronautique et fournissent des informations, tels que des documents météorologiques, les plans de vol, les messages associés ou de services et bien entendu des documents sur la circulation aérienne.

Les Contrôleurs Aériens ont pour missions principales :

- assurer le contrôle de l'héliport
- assurer le service d'information et d'alerte pour tous les vols connus se trouvant dans l'espace aérien monégasque
- mettre en œuvre les dispositifs techniques nécessaires pour l'héliport

Autre mission, la gestion des « fiches réflexe » en coordination avec les pompiers et la police maritime qui permettent de signaler d'éventuels départ d'incendie sur des bateaux en détresse par exemple.



Les Contrôleurs du trafic aérien, la coordination des vols avec les services d'assistance aéroportuaire mais aussi des vols étrangers avec les services de police et douaniers. Les Contrôleurs rendent compte également des mouvements journaliers, relèvent les infractions et sont assermentés pour rédiger des procès verbaux.



Le saviez-vous ?

L'Héliport de Monaco en chiffres  
Environ 40 000 mouvements par an, soit 110 mouvements par jour. Dimensions de l'héliport : 177 m de long et 23 m de large. 8 aires de mouvement et stationnement. 95% de l'activité se fait sur les transferts Monaco <-> Aéroport de Nice

À LA RENCONTRE DU CREM

Le 18 février dernier, Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme a présenté aux membres du Club des Résidents Étrangers de Monaco (CREM) une conférence intitulée « Focus sur l'urbanisation de la Principauté ».

Marie-Pierre Gramaglia a effectué, en langue anglaise, un tour d'horizon de l'urbanisation de la Principauté : la stratégie de l'État en la matière, les projets en cours de réalisation et ceux à venir.



Pour une approche plus concrète encore, deux vidéos ont été projetées : la première sur le Nouveau Centre Hospitalier Princesse Grace, la seconde sur la rénovation de la Roseraie Princesse Grace, réalisée pour son 30<sup>e</sup> anniversaire.

SAVE THE DATE  
EARTH HOUR À MONACO

Le samedi 29 mars, la Principauté aux côtés de 135 pays va participer à la 7<sup>ème</sup> édition d'« Earth Hour, 60 minutes pour la planète », une opération du WWF. A 20h30, l'éclairage des bâtiments publics (Palais Princier, Ministère d'État, Office du tourisme, Auditorium Rainier III, Casernes des carabiniers et des sapeurs-pompiers...) sera coupé pendant une heure. Chacun et chacun est appelé à participer. Alors vous aussi, rejoignez l'initiative !

## coopération

### COMMISSION BILATERALE DE COOPERATION ENTRE LE BURKINA FASO ET LA PRINCIPAUTE DE MONACO

Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Burkina Faso et la Principauté de Monaco, s'est tenue, le 10 février dernier, la première réunion de la commission bilatérale de coopération entre les deux pays.

La délégation burkinabè était conduite par S.E. M. Yipèné Dji Brill Bassole, Ministre d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale. La délégation monégasque, quant à elle, était conduite par José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération.

Lors de cette commission, le Ministre burkinabais a présenté la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015 de son pays.



Suite à la signature, les deux représentants ont également échangé sur les défis à venir dans le cadre du prochain agenda international. Ils ont notamment abordé le sujet du développement durable qui concernera l'ensemble de la communauté internationale lors des prochaines manifestations.

En réponse, le Conseiller pour les Relations Extérieures et la Coopération a exposé la politique de coopération au développement du Gouvernement Princier. Il a également rappelé l'historique du partenariat entre les deux pays, initié en 2004, et matérialisé par la mise en œuvre de projets en faveur des populations les plus vulnérables.

En marge de cette réunion politique, le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération a présenté à son homologue burkinabè le projet qui vise à transférer, au Burkina Faso, le Pavillon Milano 2015 afin d'y créer un centre de formation polyvalent pour la Croix Rouge.



## BILAN

Judi 23 janvier dernier, les membres du Monaco Collectif Humanitaire (associations, centres de soins, Croix-Rouge monégasque et Gouvernement princier) se sont retrouvés pour une réunion de bilan. Un bilan très positif depuis le début du projet en 2008.

Lors de cette réunion, S.E. M. Philippe Narmino, Secrétaire Général de la Croix-Rouge monégasque (CRM), en charge de la gestion des fonds du Collectif, a rappelé le total des donations pour l'année 2013 qui s'élève à plus de 500.000 euros. Grâce à ces dons, 200 enfants, provenant essentiellement du continent africain, ont pu être opérés à Monaco et en France, de pathologies non prises en charge dans leur pays



L'avenir du Monaco Collectif Humanitaire a également été abordé lors de cette réunion bilan. Les participants ont œuvré pour trouver des solutions pérennes à son financement mais également pour que certaines opérations puissent être réalisées dans les pays concernés par le projet.

d'origine. LL.AA.SS. le Prince et la Princesse de Monaco ont été les premiers donateurs, et l'on peut

également citer parmi les fidèles mécènes Children & Future, la CRM, Caritas Monaco, l'Internatio-

nal School of Monaco, la Stavros Niarchos Foundation et le Gouvernement Princier.

## déplacement

### JOSÉ BADIA RENCONTRE L'ÉQUIPE EN CHARGE DU PROGRAMME DE PRE-ÉLIMINATION DU PALUDISME

Le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, José Badia, s'est rendu à Harare au Zimbabwe, du 24 au 27 février dernier, pour y rencontrer les représentants de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).



Un accord de coopération a été signé entre le Dr David Okello, Représentant de l'OMS au Zimbabwe et le Gouvernement Princier, formalisant le renouvellement du soutien pour trois années supplémentaires à ce projet de grande ampleur.



Le Conseiller s'est également rendu sur le terrain pour rencontrer le Directeur Médical de la Province Mashonaland Ouest, le Docteur Wenceslas Nyamayaro. À cette occasion, une réunion de travail était organisée en compagnie de Bénédicte Schutz, Directeur de la Coopération Internationale.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme soutenu par le Gouvernement Princier visant la pré-élimination du paludisme dans huit pays d'Afrique (Madagascar, Namibie, Swaziland, Botswana, Comores, Zimbabwe, Afrique du Sud et Zanzibar).

Ce déplacement était composé de sessions de travail, notamment avec les différentes équipes de l'OMS en charge du suivi et de la coordination du programme de lutte contre le paludisme. Au cours



José Badia a ensuite visité l'hôpital de Chinoyi et rencontré le personnel médical de l'établissement. Le Conseiller a notamment pu assister à un test de dépistage rapide sur une patiente et examiner le prélèvement sanguin d'une personne atteinte du paludisme.

de ces échanges, ont notamment été évoqués la politique nationale de lutte contre cette maladie et les premiers impacts positifs du programme dans le pays.

Par ailleurs, le Gouvernement Princier tient à souligner qu'à ce jour, 5 des 8 pays soutenus ont déjà enregistré un recul de 50% du nombre de personnes atteintes par le paludisme.

## ÉVÈNEMENT

Du 19 au 21 février dernier se tenait la Conférence Diplomatique, organisée par le Département des Relations Extérieures et de la Coopération. À cette occasion, les Conseillers de Gouvernement ont délibéré sur les grandes orientations à suivre et notamment sur le rôle et l'implication du réseau diplomatique du Gouvernement Princier.



Le jeudi soir était également organisé un Dîner-Conférence, en présence de S.E.M Michel Roger et de José Badia, au cours duquel le sujet de « l'Union Européenne et son actualité » a été abordé. À cette occasion M. Jean-Dominique Giuliani (à gauche), Président de la Fondation Robert Schuman, est intervenu.

Première conférence diplomatique de l'année, ces réunions bénéficieront dorénavant d'un nouveau format. En effet, dans un souci d'ouverture, le Département des Relations Extérieures et de la Coopération a souhaité solliciter les

avis de plus d'intervenants pour plus d'échanges. Ainsi, outre les ambassadeurs, les tables rondes ont accueilli des membres du Gouvernement ou encore des participants du secteur privé.



S.E. M Michel Roger, Ministre d'Etat, sur les marches du Ministère d'Etat, lors de l'ouverture de la Conférence Diplomatique. Il était entouré des Conseillers de Gouvernement ainsi que des Ambassadeurs à l'étranger et de Michel Dotta, Président de la Chambre de Développement Économique.



Réunion de travail dans la Grande Salle du Ministère d'Etat.

En conclusion de la Conférence, et après le discours de M. le Conseiller, José Badia, S.A.S le Prince Albert II a affiché sa satisfaction

dans une allocution, qui fut suivie d'une réception avec tous les participants.

Durant ces trois jours de débat, ont été abordés les sujets suivants :

Mardi 19 février :

- Ouverture de la Conférence Diplomatique
- Les grandes orientations du Gouvernement Princier - Quel rôle et quelle implication pour le réseau diplomatique monégasque ?
- La diplomatie économique et l'attractivité
- Échanges de vues sur les questions budgétaires
- L'archivage consulaire et diplomatique

Judi 20 février :

- Échanges de vues avec les Ambassadeurs
- La modernisation de la communication du Département

Vendredi 21 février :

- Les grandes « orientations » du Département des Relations Extérieures et de la Coopération en 2014-2015
- Échanges de vues avec les Ambassadeurs
- Projets de coopération multilatérale : Circuit de l'information en lien avec les missions auprès des OI

# L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

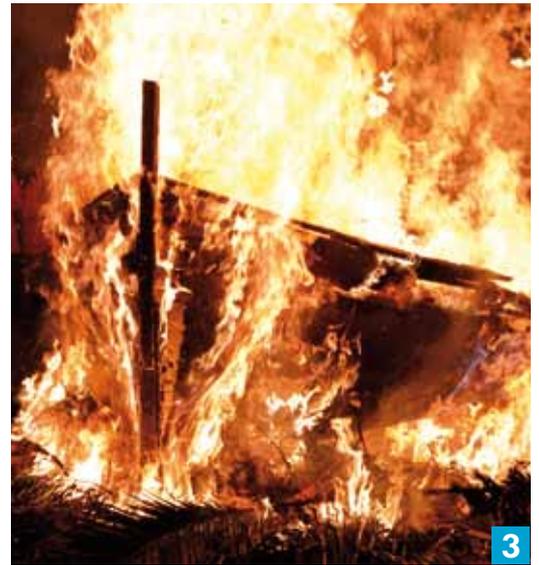


1

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo. Pour cette édition, les célébrations de la Sainte Dévote (photos 1 et 3) et le 17<sup>e</sup> Rallye Historique de Monte-Carlo (photo 2) sont mis à l'honneur.



2



3

FÉVRIER 2014

## Le carnet de la fonction publique

### NOUVEAUX ENTRANTS

- **Anglada Alexis**  
Analyste à la Direction Informatique
- **Catania Manon**  
Maîtresse de Maison au Foyer de l'Enfance
- **Marty Julie**  
Rédacteur à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques
- **Pages Patrick**  
Cuisinier au Foyer de l'Enfance
- **Palmero Jordane**  
Sténodactylographe au Collège Charles III
- **Rit Jonathan**  
Administrateur à la Direction de l'Environnement

### MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Amet Thierry**  
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **Aznar Frédéric**  
Lieutenant de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **Bernini Yvan**  
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction

- **Blanchi Fabrice**  
Administrateur Principal au Conseil Économique et Social est nommé Secrétaire au sein de ce même Conseil
- **Bouviola Jean-Louis**  
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis Chef au sein de cette même Compagnie
- **Burle Julien**  
Administrateur Principal à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommé Chef de Section à la Direction des Affaires Culturelles
- **Buselli André**  
Attaché au Musée des Timbres et des Monnaies est nommé Commis-Comptable à l'Office des Émissions de Timbres-Poste
- **Cane Catherine**  
Comptable à l'Administration des Domaines est nommée Contrôleur au Contrôle Général des Dépenses
- **Ciais Aurélie**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Attachée à la Direction du Travail
- **David Christophe**  
Lieutenant de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **Diers Franck**  
Lieutenant de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Capitaine de Police au sein de cette même Direction

- **Farneti Catherine**  
Administrateur Principal au Stade Louis II est nommée Chef de Section à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Filippi Cindy**  
Chef de Division à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Administrateur Principal au Conseil Économique et Social
- **Garcia Martine**  
Troisième Secrétaire d'Ambassade à la Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève est nommée Troisième Secrétaire d'Ambassade à l'Ambassade de Monaco en Italie
- **Guipaud Michel**  
Carabinier de 2<sup>e</sup> Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Carabinier de 1<sup>re</sup> Classe au sein de cette même Compagnie
- **Herrera Campana Véronique**  
Secrétaire au Conseil Économique et Social est nommée Chargée de Mission au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé
- **Labis Franck**  
Carabinier de 1<sup>re</sup> Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Brigadier au sein de cette même Compagnie
- **Loulergue Romain**  
Administrateur Principal au Contrôle Général des Dépenses est nommé Chef de Division au sein de ce même service

- **Medecin Soizic**  
Commis-Archiviste au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme est nommée Attachée Principale au sein de ce même Secrétariat
- **Minioni Anthony**  
Contrôleur au Contrôle Général des Dépenses est nommé Rédacteur Principal au sein de ce même service
- **Moraux Emmanuel**  
Carabinier de 2<sup>e</sup> Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Carabinier de 1<sup>re</sup> Classe au sein de cette même Compagnie
- **Payet Céline**  
Lieutenant de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommée Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **Raymond Denis**  
Maréchal des Logis Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Adjudant au sein de cette même Compagnie
- **Sabine Céline**  
Administrateur à la Direction des Affaires Culturelles est nommée Administrateur Principal au sein de cette même Direction

### DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Camatte Marcel**  
Responsable d'Équipe de Nettoyage au Service des Parkings Publics
- **Mogis Alex**  
Brigadier de Police à la Direction de la Sécurité Publique

